XVII

SUR LE PRÉSENT LATIN ESQUISSE D'UNE THÉORIE MORPHO-SÉMANTIQUE DU VERBE LATIN*

PAR PAULO DE CARVALHO
Maître de conférences à l'Université de Bordeaux III
Domaine universitaire, Esplanade M.-de-Montaigne, 33405 Talence, Cedex

A Y.

Je suis un pont entre deux rives, le passé et le futur
A. RODIN

Les jours s'en vont je demeure
G. APOLLINAIRE

SOMMAIRE. — *Discussion critique de la pertinence théorique et pratique de la thèse (G. Serbat, 1975 et 1976) qui donne le* **présent** *comme* « **la forme atemporelle du verbe** ». *Au plan théorique, il n'est pas légitime d'invoquer, à l'appui de cette thèse, l'absence de marque temporelle spécifique dans le signifiant du* « *présent d'indicatif* ». *Au plan pratique, l'examen attentif d'un certain nombre de faits bien connus —* « **praesens pro futuro** », « **passé épistolaire** », « **passé d'atténuation** », « **présent historique** » — *montre, au contraire, amplement, que le* « *présent d'indicatif* » *latin a une épaisseur sémantique, qui le rend inapte, notamment, à certains emplois parfaitement accessibles à son homologue et successeur en morpho-syntaxe romane. Ce signifié temporel positif, parfaitement définissable, est une certaine représentation, propre au latin, du* « *temps du moi* », *cas premier, fondateur, du* **système des représentations verbales** — *autrement dit : le temps qui, allant de soi, n'a pas besoin d'être dit. Dans la représentation latine du présent est, d'ailleurs, inscrite, en puissance, l'opposition d'un* « *infectum* » *à un* « *perfectum* », *qui se trouve, dès lors, réhabilitée.*

EPITOME. — *Hac disputatione ambigitur quatenus ualeat uiri doctissimi G. Serbat doctrina secundum quam sit tempus praesens* « *uerbi forma sine ui temporis siue atemporalis* ». *Quod ad rationem attinet, non licet ad eam doctrinam confirmandam in eo niti quod caret praesens propria temporis nota ; quod ad consuetudinem, plurimi exstant usus — e. g.* « *praesens pro futuro* », « *praeteritum epistolare* », « *praeteritum modestiae siue attenuationis* », « *praesens historicum* » — *quos si diligenter adtenderis necesse est fatearis inesse in indicatiuo praesenti uim quamdam significandi ex qua fiat ut praesens linguae latinae eadem non possit exprimere atque idem tempus romanicarum linguarum. Quae certa significatio nihil aliud est nisi notio quaedam, linguae latinae propria,*

* Résumé, présenté devant la Société des Études latines, d'une étude dont le texte intégral sera publié prochainement (Presses de l'Université de Bordeaux III). Les références bibliographiques sont données par rapport à ce texte complet.

temporis quo continetur persona prima quodque eius est proprium, et a quo pendet tota compositio latinarum uerbalium notionum. Ceterum in ea temporis praesentis notione continentur ex contrario infectum perfectumque, quae oppositio quanto usui sit ex his uidere licet.

Il m'est agréable d'inaugurer cet exposé — ce sera, déjà, une manière d'annoncer le cadre théorique dans lequel il va se développer — en rappelant une observation que faisait, voilà plus de vingt ans, dans son enseignement à l'ancienne Faculté des Lettres de Bordeaux, Maurice Molho, chaque fois qu'il avait à traiter la systématique verbo-temporelle des langues ibériques : « Les grammairiens — faisait-il remarquer — consacrent des pages et des pages à l'étude de la signification des autres formes verbales, mais ils sont à peu près muets en ce qui concerne le présent. »

C'était, en effet, une idée communément admise, à l'époque et sans doute de tout temps, parmi les grammairiens : *le présent est* ; donnée de nature, possession immédiate de tout être humain, il ne se discute pas ; il suffit de constater qu'il y a une forme grammaticale qui l' « exprime », toujours égal à lui-même.

Une autre démarche, quoique diamétralement opposée, aboutit au même résultat, qui est d'écarter toute inquiétude quant à ce que peut être le présent comme signification grammaticale instituée. Selon cette deuxième conception, *le présent n'est pas* ; rigoureusement parlant, c'est-à-dire en toute logique — une certaine logique, en tout cas —, et quelles que puissent être les protestations de l'intuition qui conduit tout homme à isoler un « maintenant » des deux côtés duquel se déploient « passé » et « avenir », le temps ne saurait être que mouvement, passage, conversion continue d'avenir en passé ; impossible, par conséquent, en théorie, de discriminer, dans le cours du devenir, un *lieu stable* qui mériterait d'être appelé « présent », et ce que l'on désigne par ce terme n'a pas de réalité ; ce n'est qu'une entité « mathématique », une abstraction.

Mais si l'homme parlant n'a pas, ne *peut* pas avoir, par la réflexion, la notion positive d'un présent, il n'en a pas moins, spontanément, intuitivement, l'expérience. En effet, plongé, comme toute chose, dans le cours du temps, il en épouse le mouvement, la vitesse ; il peut donc *avoir l'impression* de ne pas bouger par rapport au temps. D'être perpétuellement, indéfiniment présent : « les jours s'en vont je demeure ». Il y aurait donc un « présent d'expérience », c'est-à-dire un présent dont l'homme a, « psychologiquement », l'expérience — une *impression* —, mais que, faute de pouvoir en posséder, « logiquement », la *notion*, il ne saurait appréhender et dire positivement. Et ce serait, en somme, à tort, par la faute d'un abominable contresens, deux fois et demie millénaire tout de même, que l'on s'obstine à assigner une telle notion, comme étant son signifié spécifique, à une forme verbale qui méri-

terait plutôt d'être caractérisée, moins naïvement mais avec plus d'exactitude, comme rigoureusement vide de toute signification temporelle.

Ce prétendu « présent grammatical » serait ainsi, en d'autres termes, « la forme non temporelle du verbe ». C'est ce que soutenait naguère, ici même, on s'en souvient, G. SERBAT (1975), tirant les conséquences, pour l'analyse linguistique, d'un raisonnement qui n'est pas précisément nouveau ; il est déjà, G. SERBAT lui-même l'a montré, dans la *Physique* d'Aristote (222 a ; 223 a). Et si la forme grammaticale abusivement nommée « présent » paraît apte, entre autres choses, à dire ce qui est perçu comme directement lié au vécu réel du locuteur, ce serait, en quelque sorte, indirectement, résultativement, passivement : parler d'un événement sans dire expressément qu'il est « passé » ou « futur », revient, en fait, à indiquer, par omission, qu'il n'appartient pas à un autre temps que celui où le locuteur se voit vivre et dont il a l'impression que c'est un lieu stable, c'est-à-dire « présent ». Cette valeur de référence à l'actualité immédiatement vécue ne se trouverait donc pas dans l'énoncé lui-même, c'est-à-dire dans les catégories de signifié que cet énoncé met en œuvre ; elle ne serait qu'un résultat — un « effet de sens », diraient d'aucuns — des « données permanentes de l'énonciation » (G. SERBAT, 1975 : 390). Un résultat, par conséquent, toujours identique à travers le temps et l'espace, comme dans la conception traditionnelle évoquée au début.

On ne m'en voudra pas d'avoir conçu l'étude dont je présente ici les grandes lignes comme une discussion critique de la pertinence tant théorique que pratique de cette deuxième façon de voir. Que le présent n'existe pas a priori, comme une notion recueillie et exprimée par un signifiant spécifique, j'en suis maintenant, comme tout un chacun, persuadé, après avoir lu G. SERBAT — mais, au fait, le « passé » et le « futur » existent-ils davantage, comme des notions pré-établies, « objectives »? Je ne me sens pas pour autant obligé d'accepter l'idée que le « présent grammatical » serait une forme proprement et essentiellement « atemporelle » du verbe. Non seulement elle n'est pas aussi évidente qu'elle en a l'air, mais, surtout, elle est loin de pouvoir rendre compte de la réalité des emplois du présent grammatical latin. Mais comme il n'y a, à mon sens, aucun intérêt à réfuter une théorie sans avoir de quoi la remplacer, il m'a fallu élaborer une solution de rechange, apte à justifier, outre les faits que la théorie réfutée pouvait déjà justifier, ceux qu'elle n'était pas à même d'intégrer, faute de les avoir seulement aperçus.

C'est, donc, à cette tâche que je me suis attelé, avec les moyens qui sont ceux, on l'aura deviné, de la théorie psycho-mécanique du langage, et en m'accrochant à certains principes méthodologiques dont il faut dire quelques mots avant d'en venir au vif du sujet. A savoir :

1° il n'y a, à mon avis, aucune raison sérieuse de remettre en cause l'opposition traditionnelle — et consacrée, on l'oublie un peu trop souvent, par la morphologie de nos langues indo-européennes — du *nom* au *verbe*, à condition, bien sûr, de l'entendre en des termes absolument *formels* qui étaient déjà, quoi qu'on en ait pu dire, ceux d'un Antoine MEILLET (cf. ample discussion de cette question dans ma thèse, 1983, chapitre I). Je ne dirai donc pas que le verbe « désigne un procès », mais plutôt, avec J. PERRET (1969 : 15), qu'il est un mot qui « présente des réalités sous forme de procès ». Ou, plus explicitement, qu'il est un mot conférant à la substance réelle dont il parle la forme d'une « tension », d'une *instabilité* temporelle comprise entre une limite initiale et une limite finale, et ce par opposition au nom, qui, lui, confère au réel saisi l'aspect stable d'une unité d'espace *existant en permanence* et, elle, proprement *atemporelle*. Le verbe reste donc, pour moi, et en ce sens bien précis, un *Zeitwort*, ce qui, d'emblée, m'interdit d'admettre la possibilité même d'une forme « atemporelle » d'un tel « mot de temps » ;

2° une erreur à éviter est celle qui consiste à introduire dans la description des formes du langage des choses qui ne concerneraient, en fait, que les réalités dont ces formes ont à parler, ou, plus précisément, qui ne concerneraient que certaines idées que l'on peut se faire, a priori, c'est-à-dire « logiquement », de ces réalités. Il importe, autrement dit, de résister à la tentation du « péché de réalité » (Jean-Claude CHEVALIER, 1982). Qu'une forme verbale comme le « parfait » latin puisse servir à parler d'un temps matériellement passé n'implique pas qu'elle soit, *formellement*, un « passé » ! Et que le « présent grammatical » serve à désigner aussi bien des événements matériellement à venir n'entraîne pas qu'il ne puisse pas être, *formellement*, un « présent » ;

3° les linguistes s'intéressent, presque exclusivement, aux aptitudes des formes à décrire, telles qu'elles leur paraissent attestées par la présence de ces formes dans des énoncés déjà constitués. Il faudrait s'habituer à prendre en compte également, et peut-être même avant tout, les *inaptitudes*, les *incapacités* de ces formes, telles qu'elles se manifestent dans la *genèse* des dits énoncés. En application de ce principe, j'ai pu dégager un certain nombre de manifestations d'une aptitude relativement faible — d'une *quasi-inaptitude*, si l'on veut — du présent latin à opérer tant du côté du temps non-révolu que du côté du révolu, mais aussi certaine possibilité par quoi il se distingue de son homologue et successeur dans nos langues romanes actuelles. Cette affirmation a peut-être de quoi surprendre, mais l'on verra qu'il s'agit, pour la plupart, de faits archi-connus, auxquels on n'avait accordé, jusqu'ici, qu'une attention distraite. Faute, justement, d'un regard théorique qui eût permis de les bien voir, et surtout de leur donner un sens.

Car c'est à tort, à mon avis, que l'on oppose, parfois, comme deux

attitudes inconciliables, « souci de théorisation » — d'autres diraient... « esprit de système » — et « examen rigoureux et objectif des faits ». Je me suis proposé, pour ma part, d'illustrer par cette étude l'idée contraire, à savoir : que c'est en théorisant — mais une théorisation qui, à chaque étape, s'impose l'épreuve du réel — que l'on a le plus de chances de rendre compte, le plus complètement, du plus grand nombre de faits, et même d'en dévoiler d'autres, non pas, certes, nouveaux, mais, en tout cas, apparemment ignorés par ceux-là mêmes qui, au nom des faits, auraient tendance à se méfier de tout projet théorique.

Temps et représentation temporelle

Les faits, en effet, ne manquent pas, qui invitent à penser que le présent latin ne ressemble pas tout à fait à celui qui a cours dans nos langues modernes — lesquelles, à leur tour, cela est plus que probable, diffèrent aussi entre elles dans la définition, c'est-à-dire dans la *construction*, qu'il faut supposer spécifique à chaque état de langue, de cette notion. Mais avant d'évoquer quelques-uns de ces faits, arrêtons-nous un instant à examiner d'un peu plus près cette idée que, le présent n'existant pas logiquement, le présent grammatical ne saurait l'exprimer et devrait, par conséquent, être considéré comme la forme atemporelle du verbe.

Il me semble, d'abord, que la représentation du présent comme inexistant réellement n'est guère plus « naturelle », « logique », que la représentation contraire, affirmant l'existence d'un lieu stable logé au cœur de l'instabilité du devenir ; elle n'est pas moins que celle-ci une conquête de la pensée humaine. A preuve, justement, le temps qu'il a fallu pour généraliser à la pensée savante, et intégrer à la science du langage, ce qui était resté, pendant des siècles, pure spéculation philosophique, et qui ne paraît pas encore, de nos jours, assimilé par la pensée commune. Si bien qu'il n'y a pas plus de rigueur logique à affirmer qu'à nier l'existence du présent. Ce serait, plutôt, affaire de point de vue. Aussi longtemps que je considèrerai qu'il y a dans le monde — *au centre du monde, affrontant le monde* — une personne privilégiée — la mienne ! — qui, elle, ne change pas, alors qu'autour d'elle tout change, tout bouge, tout passe, et qui voit être là, exister là, sous ses yeux, au même titre qu'elle-même, dans le champ de sa perception, quelque chose qui *n'était pas là*, il y a un instant, et qui bientôt *ne sera plus là* —, aussi longtemps, donc, que je serai soumis à cette impression, je n'aurai, en toute rigueur logique, aucune raison de douter qu'il existe réellement, objectivement, un présent. Qu'au contraire je me détache de cette vue, que je prenne conscience du fait que je ne change pas moins que le monde qui m'entoure, et du même coup j'aurai perdu

le sentiment de cette stabilité rassurante ; je serait prêt à jurer qu'*il n'y a pas de présent.*

Plutôt, donc, que d'opposer, d'un côté, une impression spontanée, génératrice d'un « présent psychologique », et responsable d'une vision erronée des structures linguistiques, et, de l'autre, une vision rigoureuse, « logique », et seule valable des choses, je parlerai, quant à moi, de deux logiques qui, en droit, se valent, à ceci près qu'une fois entrevue, découverte et généralisée, la logique historiquement seconde s'impose irrésistiblement comme plus générale, plus puissante, plus « vraie ». De sorte qu'à tout prendre il se pourrait bien que la négation du présent par une pensée savante soit elle-même déterminée, en profondeur, par une certaine vision des choses. L'erreur à ne pas commettre serait, alors, de vouloir introduire directement cette nouvelle croyance devenue évidence dans l'analyse linguistique et, singulièrement, dans la description du système verbal d'une langue qui, comme disait J. Marouzeau, n'est pas « morte », mais « a vécu ». Ce ne serait, je le crains, dans ce dernier cas, rien moins que se déclarer disposé à... nier l'histoire...

Mais la négation du présent comme catégorie verbo-temporelle ne découle pas uniquement d'une analyse logique commandée, en dernier ressort, par une vision typiquement « moderne » des choses. Elle repose aussi, et c'est même là, sans doute, son véritablement fondement, sur le constat d'une évidence : « la forme dite « présente de l'indicatif » n'est marquée par aucun morphème exprimant le temps » (G. Serbat, 1975 : 384).

Je dois, ici, avouer une certaine perplexité : faudrait-il croire que le « signe zéro », dont, pourtant, la fonction signifiante positive est un des acquis les moins contestables de la linguistique dite moderne, ne saurait être que la marque d'une in-signifiance?

Il est, certes, de la meilleure tradition structuraliste de poser qu'au sein d'une opposition binaire, *absence de marque*, ou *marque zéro*, vaut absence, dans le terme non marqué, d'une qualité particulière marquée, dans le terme opposé, par un signe positif, et que, par conséquent, le terme non marqué, comme le dit R. Jakobson (cf. « Signe zéro », dans R. Jakobson, 1966), « n'annonce ni la présence de cette qualité ni son absence ». En vertu de ce principe il serait légitime de dire que la forme *amas*, non marquée, sous le rapport du temps, face à *amabas*, marquée comme « passé », ou *amabis*, marquée comme « futur », convient, de ce fait, à l'expression de n'importe quelle « valeur » ou « qualité » temporelle en particulier. Ce qui, en revanche, paraît infiniment moins légitime, c'est de croire que *amas*, parce que non marqué, c'est-à-dire dépourvu de toute « faculté différentielle » (R. Jakobson), n'entrerait pas dans le système des différenciations temporelles. Et l'on peut même soutenir que l'existence d'un « tertium » non marqué, mais interne à

un système où le « passé » s'oppose au « futur », est la condition nécessaire du fonctionnement de celui-ci : une paire « non marqué » vs. « marqué » n'engendrerait jamais l'opposition d'un « passé » à un « futur », mais seulement celle d'un « passé » à un « non passé », ou d'un « futur » à un « non futur ». En d'autres termes, si l'on veut que le « passé » et le « futur » *soient*, comme tels, il faut bien admettre que le présent *est*, là-dedans, *comme n'étant ni l'un ni l'autre*.

Je pense, pour ma part, qu'il y a une manière très simple de justifier l'absence de marque temporelle dans le signifiant du présent grammatical — à condition, bien entendu, d'assumer pleinement la définition du verbe comme un *Zeitwort*, un « mot de temps », au sens évoqué tout à l'heure. Je dirai donc qu'une forme verbale dépourvue de toute spécification temporelle ne signifie rien d'autre que *le temps qui n'a pas besoin d'être dit*, celui qui « va de soi », parce qu'il est vu *immédiatement accessible*, soit : le temps que le locuteur voit comme sien, comme lié, *sans discontinuité*, *sans rupture*, à sa personne, le temps qui est *à sa portée*. J'aperçois, dans le monde, un cas d'événement, autrement dit un cas de « chose instable » relevant de la notion *amare*, et qui, de plus, m'apparaît exister en liaison directe avec moi, à ma portée immédiate ; il me suffira, pour le dire, de n'en rien dire. Et c'est seulement si ce cas d'événement m'apparaît n'être plus, ou n'être pas encore, à ma portée, être coupé de ma propre présence au monde, qu'il me faudra le spécifier, par une marque appropriée : *ama-ba-s*, *ama-b(i)-s*.

Il apparaît, ainsi, que le présent grammatical n'a rien d'une forme « atemporelle ». Il est, bien au contraire, la forme la plus pleinement temporelle qui soit, celle que prend la représentation de tout événement que le locuteur conçoit comme lié à sa propre présence au monde, dont il ne veut, on ne peut, se détacher — et ce, naturellement, d'une part, en fonction de l'idée qu'il se fait, selon sa langue, de cette liaison, et, d'autre part, que l'événement à dire soit, ou ne soit pas, *matériellement*, contemporain de l'existence matérielle du locuteur.

Ce sont, alors, toutes les autres formes du système verbal qui doivent être considérées comme relativement « moins temporelles », dès lors qu'elles représentent des cas d'événement qui, rapportés à ce degré de « pleine existence » signifié par le présent, apparaissent, à des degrés divers, exister « moins pleinement », « moins nettement », dans le monde, c'est-à-dire être de moins en moins accessibles à la personne du locuteur et au regard qu'elle porte présentement sur le monde. Construire un système verbal, ce serait, donc, se donner, par un processus de généralisation partant du présent, la représentation, ou mieux, la concevabilité d'une série ordonnée de « non-présents », c'est-à-dire.

— de « non-présent — ici-où-je-suis, *hic-et-nunc* », mais « présent avant » ou « présent après », et on a le *mode indicatif* ;

— de « non-présent-ni-maintenant-ni-avant-ni-après », mais présent, comme événement concevable, dans l'intériorité du locuteur, et on a, en latin, le *mode subjonctif* ;

— enfin, d'un cas d'événement dont la présence comme tel, visible ou concevable, n'est plus envisagée, et c'est la série des formes de ce que Gustave GUILLAUME appelait le *mode quasi-nominal*, où le verbe est aussi peu verbe, aussi peu temporel que possible, puisqu'à ce niveau il ne livre plus que des *notions*, *substantives* ou *adjectives*, d'événements.

En ce sens, donc, on le voit, c'est même la *chronogénèse*, ce processus que G. GUILLAUME décrit comme construisant le système verbal par une conquête du présent à partir de l'espace, qu'il conviendrait de renverser. Mais je ne puis, ici, que renvoyer à ce que j'ai écrit à ce sujet dans ma thèse (1983 : 676 sqq.).

J'en viens maintenant à ces faits annoncés au début, et qui, dénonçant, à mes yeux, une certaine incapacité du présent latin à appréhender et dire des événements matériellement révolus et non-révolus, me semblent particulièrement propres à mettre en évidence le signifié qui s'attache à cette forme verbo-temporelle du latin. Ces faits sont longuement examinés dans l'étude à paraître (cf. ci-dessus, p. 357, n. *), qui exploite les données fournies tant par certains philologues, à qui ces choses-là n'avaient pas échappé, que par une observation personnelle des textes. Malheureusement, la place me manque, ici, pour les exposer dans le détail ; aussi devrai-je me borner à procéder, le plus souvent, par allusion, en m'appuyant sur un nombre restreint d'exemples.

INCAPACITÉ DU PRÉSENT LATIN A SAISIR DES ÉVÉNEMENTS MATÉRIELLEMENT NON-RÉVOLUS

On peut partir d'une remarque de G. SERBAT à propos de l'emploi dit « *praesens pro futuro* », qui lui semble confirmer l'omnivalence, donc l'in-signifiance temporelle du présent. Pour G. SERBAT, en effet, tout se ramènerait à une question d'économie expressive : « Le temps étant marqué exactement par un adverbe, il est superflu de l'indiquer à nouveau et d'une manière plus vague par le temps du verbe » (1975 : 386). L'argument ne paraît pas excessivement convaincant :

— d'abord, la présence d'un adverbe, ou d'un quelconque indicateur circonstanciel, n'est pas du tout indispensable à cette sorte d'emplois, ni en français[1], ni en latin[2] :

— la présence d'un adverbe n'oblige pas le moins du monde à

1. *a*) Il *part* (tout de suite, ce soir, demain, quand on voudra, etc.) ; *b*) J'ai reçu une lettre de Pierre : il *rentre* ; *c*) C'était à prévoir : André et Julie *divorcent* ; *d*) Soyez tranquilles, je *fais* le nécessaire ; *e*) Pour ce qui est de Philotime, je *fais* selon tes recommandations (traduction de Cic., *Att.*, 7, 3, 7 : en latin, *faciam*).

2. *a*) *Ego in aedem Veneris* eo, *nisi quid uis* (Plt., *Poen.*, 190) ; *b*) *Veniendum est igitur in ipsam flammam.* Adsum *igitur* (Cic., *Att.*, 16, 15, 6).

employer le présent[3], si bien que l'on ne voit pas pourquoi le locuteur serait tantôt économe tantôt prodigue de ses moyens.

Mais là n'est pas vraiment l'essentiel. G. SERBAT pense que ce tour « *s'est maintenu* dans nos langues romanes, et fleurit dans notre français moderne » (1975 : 386 ; souligné par moi-même). « Fleurir » est bien le mot, car il ne s'agit pas d'un simple « maintien » ; c'est plutôt d'une extension sensible, et même d'une explosion, qu'il faut parler. On remarquera, en effet, que dans les exemples français cités[4] le présent parle d'un avenir absolument *indépendant de l'existence actuelle* du locuteur, de ses désirs, intentions, choix, engagements, etc. On pourrait multiplier à loisir les exemples de cet emploi du présent désignant des événements vus exister *objectivement* dans l'avenir. Or tout ce que l'on peut dégager de l'observation de nos textes inviterait à douter de la possibilité d'emplois de cette sorte en latin. L'emploi du « *praesens pro futuro* » paraît être, au contraire, dans cette langue, éminemment *subjectif* ; il n'est possible, semble-t-il, et encore sous certaines autres conditions, que pour désigner un « à venir » concernant plus ou moins directement l'existence actuelle du locuteur. Qu'on en juge :

1° les philologues (cf. en particulier H. SJÖGREN, 1906, suivi par BENNET, 1919, et M. SANCHEZ BARRADO, 1934) s'accordent pour indiquer que dans les assertions positives le « *praesens pro futuro* » paraît réservé à la première personne. La tendance n'est guère contestable, et pas seulement chez les Comiques ; elle se manifeste aussi dans la Correspondance de Cicéron (aucun contre-exemple dans les dix-neuf premières lettres du tome V de l'édition Budé). Quant aux quelques exceptions apparentes, elles se laissent en général ramener au principe énoncé, dans la mesure où c'est toujours, d'une manière ou d'une autre, l'existence actuelle du locuteur qui est en cause, même s'il s'agit du comportement, de l'état, etc., d'un autre[5] ;

2° les mêmes philologues signalent aussi une contrainte notionnelle très marquée : ce sont, presque toujours, des « verbes de mouvement » qui se prêtent à cet usage. Ou, plus précisément encore : des verbes signifiant un *déplacement* qui a son origine dans le « hic et nunc » du

3. *a*) *Continuo hic* adero (Tér., *Ht.*, 502) ; *b*) *Vobis* narrabo *potius meas nunc miserias* (Plt., *Merc.*, 8).

4. Voir p. 364, n. 1.

5. *a*) *Cras* est *mihi iudicium* (Tér., *Eun.*, 240 : « j'ai un procès ») ; *b*) *In amicitiam atque in gratiam conuortimus et is hodie apud me* cenat *et frater meus* (Plt., *St.*, 414-415 : « je l'ai, je le reçois à dîner ») ; *c*) *Male nescioquid* nuntiat (Plt., *Merc.*, 120-123 : « c'est quelque mauvaise nouvelle qu'il vient m'apporter ») ; *d*) *Quid taces? Dic* : enicas *me miserum tua reticentia* (Plt., *Merc.*, 893 : « tu vas finir par me tuer... ») ; *e*) *Hic mecum Balbus, Hirtius, Pansa, modo uenit Octauius, et quidem in proximam uillam Philippi, mihi totus deditus. Lentulus Spinther hodie apud me : cras mane* uadit (Cic., *Att.*, 14, 11, 2 : « c'est pour demain, son départ » ; visiblement, c'est l'entourage actuel du locuteur qui est au premier plan du propos) ; *f*) *Nam ad me Ephesum usque uenerunt* [= *Salaminorum principes*]... *et miserias suas detulerunt. Sed quid iam opus equitatu?* Soluunt *enim Salamini!* (Cic., *Att.*, 6, 2, 9 : « je les vois prêts à payer »).

locuteur, cf. l'exemple (n. 2 a) *ego in aedem Veneris eo*. Même lorsque ce n'est pas exactement le cas, c'est le « hic et nunc » de la locution qui est en cause, dans la mesure où celui qui parle s'emploie à justifier une courte absence[6].

Le fait est qu'on ne trouve jamais, semble-t-il, des verbes comme *uenio*, *reuenio*, *reuertor* au « praesens pro futuro » : « s'en retourner », « venir », « revenir » sont des modalités de déplacement dont l'origine, par définition, n'est pas le lieu occupé par le locuteur qui en parle. Et si l'on trouve certaines apparentes exceptions[7], c'est que le verbe en question ne se rapporte plus à la même chose, c'est-à-dire à un lieu matériel distinct du « hic et nunc » du locuteur-scripteur ; il s'agit plutôt, cette fois, d'un déplacement purement mental, interne à sa propre personne, c'est-à-dire d'un objet de discours à un autre.

Bien entendu, on trouve à l'occasion d'autres contenus notionnels mis au « *praesens pro futuro* », mais l'examen du contexte fait aussitôt apparaître que le propos concerne la situation actuelle du locuteur, et non pas la réalité à venir de l'événement signifié par le verbe — même si celui-ci est la présence ultérieure, ailleurs, du locuteur.

C'est ainsi que dans (n. 2 b) *adsum igitur*, il ne s'agit pas, pour Cicéron, d'annoncer sa présence future dans Rome ; cela est déjà acquis, plus ou moins explicitement ; en réalité, le locuteur parle de ce qu'il fait, « hic et nunc », dans la perspective de cette présence, à savoir : *prendre l'initiative du départ* ; à l'extrême fin de la lettre, cela marque le choix qui clôt l'interminable débat de conscience que Cicéron vient de vivre. C'est aussi le cas d'un exemple souvent mentionné[8]. Dans cette phrase, Pompée n'annonce pas que les événements *circumire* et *confirmare* vont avoir lieu ; au vrai, il n'en sera plus question par la suite. Il ne fait qu'avancer un prétexte pour justifier son intention actuelle de s'absenter : « j'ai à faire le tour des portes et à renforcer les défenses du camp. »

Ailleurs, enfin, l'alternance présent/futur montre bien le fonctionnement du mécanisme : de trois opérations également à venir n'est vue présente que celle qui conditionne les deux autres, soit : « ce que le locuteur *a à faire* présentement (*conduco* « je m'en vais engager un fourbe ») s'il veut, ensuite, disposer d'un messager[9].

Là, au contraire, où l'événement à venir n'engage pas le compor-

6. *Iam ego* recurro *huc : tu hunc interea hic tene* (Plt., *As.*, 379 : « je reviens dare-dare »).

7. *a*) *Sed iam ad te ipsum* reuertor (Cic., *Att.*, 6, 2, 8 : « je reviens à ton cas ») ; *b*) *Nunc* uenio *ad transuersum illum extremae epistulae uersiculum* (Cic., *Att.*, 5, 1, 3).

8. « *Tuemini* », *inquit*, « *castra et defendite diligenter si quid durius acciderit. Ego reliquas portas* circumeo *et castrorum praesidia* confirmo (Cés., *B. C.*, 3, 4, 5).

9. *Ego sycophantam iam* conduco *de foro / epistulasque iam* consignabo *duas / eumque huc ad adulescentem meditatum probe /* mittam (Plt., *Trn.*, 815-818 : « *je m'en vais* engager un fourbe au forum, et *je rédige* aussitôt deux lettres... et *je l'envoie* voir le jeune homme »).

tement, l'être absolument présent du locuteur, c'est le futur que l'on voit apparaître, même pour désigner des opérations *qu'il s'apprête à accomplir*[10].

Si, d'ailleurs, le futur latin se prête à de tels emplois — du « quasi-présent », en quelque sorte — c'est qu'à son tour il ne s'identifie pas au futur roman. Il n'a pas, comme celui-ci, la propriété de *poser*, d'installer *positivement* l'événement délocuté dans l'au-delà du présent d'énonciation ; il n'a rien d'un « transprésent ». Il n'est qu'un « non-présent », du côté du non-révolu ; il dit l'événement *qui n'est pas encore* (tout à fait ou absolument pas) présent. De là qu'il puisse être accompagné par un adverbe comme *nunc*, désignant, celui-ci, une *situation* dans laquelle le locuteur se voit déjà *contenu* sans pour autant se voir déjà *engagé* dans *l'activité* que cette situation comporte, et que le verbe désigne, cf. (n. 3 b) *Vobis narrabo potius meas nunc miserias.*

On me permettra de faire observer que ceci rejoint tout à fait ce que j'ai écrit, ailleurs (cf. Liste Bibl. 1978 et 1983), sur la structure de la phrase latine, qui s'organise *en dehors* du verbe, *avant* le verbe, si bien que celui-ci n'en est jamais qu'un élément *conclusif*. Et il suffit que cette « conclusion » verbale paraisse se situer, si peu que ce soit, *à l'avant* de ce que le locuteur voit être là, actuellement, c'est-à-dire, en l'occurrence sa propre personne, pour que le présent grammatical cesse d'être compétent. Ce qui revient à dire que dans cette sorte d'emplois le futur est appelé à opérer, non pas au-delà, mais *au-dedans* du présent d'expérience, dans sa « banlieue » pour ainsi dire.

Il semble par conséquent qu'un énoncé comme ceux que condamne Servius[11], *cras tibi lego lectionem*, ne corresponde vraiment pas aux possibilités d'emploi d'un « *praesens pro futuro* », tout au moins à date ancienne.

Mais si le grammairien éprouve ainsi le besoin de condamner un tour, c'est sans doute qu'il le voit se généraliser ; il y aurait là, en ce cas, un indice précieux de l'émergence d'une conception un peu moins stricte du présent, permettant de surmonter la résistance jusque-là opposée à un tel emploi d'une notion verbale typiquement « opérative », c'est-à-dire représentative de l'exercice effectif d'une activité. Dans cette perspective, et sous réserve de vérification, il n'est pas exclu qu'un emploi comme *confirmo*, dans (n. 8) — soutenu, il est vrai, par *circumeo* — relève déjà, dans le *Bellum Ciuile*, d'une parlure moins surveillée (imputée, à dessein peut-être, à Pompée), et plus accueillante à l'endroit de l'innovation linguistique.

10. *a*) *Sed quid illuc est? Caelum aspectat.* Obseruabo *quam rem agat* (Plt., *Amph.*, 270) ; *b*) *Non ego illi obtempero quod loquitur* : pultabo *foris* (Plt., *Amph.*, 449 : « je n'obéis pas... *je frappe* à la porte »).

11. *Vitiose locuntur qui dicunt « exspecta, modo egredior » ... Item qui dicunt « cras tibi lego lectionem » uitiose locuntur* (Seru. apud G. L. K., 4, 2, 414, cf. G. Serbat, 1975, 386, n. 1).

Je rappellerai encore, succinctement, quelques autres faits qui semblent confirmer la « portée courte » du présent latin du côté du temps matériellement non révolu ;

3° résistance très forte au « *praesens pro futuro* » dans les assertions négatives, les seules exceptions apparaissent dans l'expression d'un *refus d'obéissance*, d'un *démenti* de la survenance d'un événement apparemment imminent, cf. (n. 10 b) *non obtempero*[12].

4° dans les énoncés interrogatifs au « *praesens pro futuro* », la question ou bien porte sur une demande de confirmation, de précisions supplémentaires, d'autorisation de passer à l'acte, d'instructions, etc.[13], — en remarquant, au passage, d'après SJÖGREN, que l'on trouve souvent *quid ago*? mais jamais *quid facio*? —, ou bien exprime l'hésitation du locuteur, ou celle qu'il aperçoit chez son allocutaire, à choisir l'une des deux conduites contradictoires que lui suggère sa situation actuelle[14].

On notera, au passage, l'alternance de (n. 13 g) : présent, *ago*, pour le débat proprement dit, mais *experiar*, *petam*, futurs, dès que se profile une solution envisageable ;

5° en subordonnée, le présent dans les hypothétiques se rapporte généralement à un débat, à un choix à faire, ou à une attente de confirmation de la part de l'allocutaire[15] ;

6° il y a, enfin, toujours en proposition subordonnée, l'emploi du présent après *priusquam*, *antequam*, inconcevable dans les tournures françaises correspondantes[16]. Il se rapporte toujours à la situation d'un locuteur qui ne doute pas que lui-même, ou son allocutaire, *a*, *impérativement*, *quelque chose à faire*, *se voit matériellement promis à une expérience inévitable*, etc., cf. (n. 16 b-c).

Ce dernier cas d'emploi du « *praesens pro futuro* » met, d'ailleurs,

12. *a*) *Audi obsecro!* — *Non audio* (Tér., *Ph.*, 486) ; *b*) *Obsecro te, quam primum hoc me libera metu.* -*Em* / *libero : uxorem tibi non* dat *iam Chremes* (Tér., *An.*, 351-352 : « ... délivre moi de ma crainte. — D'accord, je le fais : *ce n'est pas vrai* que Chr. te donne sa fille en mariage = *il n'y a plus* de mariage (à venir) »).

13. *a*) *Bone serue, salue. Quid fit? quam mox* nauigo *in Ephesum?* (Plt., *Ba.*, 776 : « c'est pour bientôt, cette traversée? ») ; *b*) *Iamne* imus? (Tér., *Eu.*, 492 : « est-ce maintenant qu'on part? ») ; *c*) *Vbi* cenas *hodie?* (Plt., *St.*, 429 : « ton dîner, où est-ce qu'il se passe? ») ; *d*) *Iam foris* ferio? -*Feri* (Plt., *Mn.*, 176 : « est-ce que je frappe = j'y vais? » ; *e*) *Agon?* question posée, par exemple, au magistrat présidant à une exécution, cf. Varr., *L. L.*, 6, 12) ; *f*) *Quid ego* ago *nam?* (Plt., *Mo*, 377) ; *g*) *En quid* ago? *rursusne procos inuisa priores/experiar Nomadumque petam conubia supplex?* (Virg., *En.*, 4, 534-535).

14. *Quid mi auctor es?* Aduolone *an* maneo? (Cic., *Att.*, 13, 40, 2).

15. *a*) *Si pace frui uolumus, bellum gerendum est ; si bellum* omittimus, *pace numquam fruemur* (Cic., *Phil.*, 7, 19) ; *b*) *Cui si patrem* conseruatis, *qualis ipse debeat esse ciuis praescribetis ; sin* eripitis *ostendetis...* (Cic., *Fla.*, 106, fin du plaidoyer : « ou vous prononcez le salut de son père... ou vous le lui arrachez ») ; *c*) *Si quid* uis, *adi, mulier* (Plt., *Mil.*, 1037) ; *d*) *Iuppiter pater, si* est *fas...* (T.-L., 1, 18, 9).

16.* *a*) Avez-vous quelque chose à dire avant que je m'en *vais? b*) *Nunc antequam ad sententiam* redeo... (Cic., *Cat.*, 4, 20) ; *c*) *Sed mihi tellus optem prius ima dehiscat* / ... / *ante, pudor, quam te* uiolo *aut tua iura* resoluo (Virg., *En.*, 4, 24-27 : « avant ce moment, que je vois venir, être là quasiment, où je m'affranchirai des lois de la pudeur »).

en évidence une propriété spécifique du présent latin, que l'on retrouvera bientôt : celle de dire ce qui, au milieu de la fluidité du temps à venir, apparaît comme un moment *fixé, arrêté*, « pré-vu » parce qu'inévitable.

Incapacité du présent latin a saisir des événements matériellement révolus

J'aperçois, ici, trois séries de phénomènes, amplement connus d'ailleurs, sinon correctement décrits :

1° les emplois dits « épistolaires » des temps exprimant le passé[17].

L'essentiel, ici, pour mon propos, est *le non emploi du présent* pour désigner des événements dont rien ne permet de douter qu'ils soient contemporains du locuteur-scripteur. Il y a là, à mon avis, bien autre chose qu'une « habitude stylistique » immotivée ; si celui qui écrit adopte ainsi, bien souvent, comme on le dit parfois, le point de vue de l'allocutaire, c'est que la portée restreinte de son présent l'y oblige. Il sait, en effet, que la parole qu'il est en train de produire n'est qu'une *parole à effet différé* ; elle ne deviendra effective, opératoire, que quelque temps plus tard, à un moment qui échappe au regard du locuteur, et où, quand il se produira, le « hic et nunc » de l'énonciation sera définitivement révolu.

On comprend, alors, l'enseignement de la tradition grammaticale : sont ainsi employés principalement « les verbes désignant le fait même d' « écrire », d' « envoyer » la lettre, ou ceux qui indiquent le sentiment qui animait l'expéditeur » (Ernout-Thomas, 1953 : 227 ; cf. aussi Kühner-Stegmann, 1976 : I, 156-157) — autrement dit : ce qu'il y a de plus *périssable* dans l'instant d'énonciation scripturale. Ce que confirment tout à fait les emplois du présent observables dans ce genre de discours ; il exprime alors *un état de choses durable*, une *intention bien arrêtée*, relative, non à une opération ponctuelle, mais à un séjour, etc.[18].

Une alternance particulièrement remarquable est celle que l'on voit dans ce texte où[19], au moment de quitter Athènes, en route pour assumer son gouvernement provincial, Cicéron rapporte *ce qu'il a appris, en*

17. *Septimum iam diem Corcyrae* tenebamur... *Solliciti* eramus *de tua ualetudine mirum in modum nec* mirabamur *nihil a te litterarum* (Cic., *Fam.*, 16, 7, 1 : « Voilà déjà six jours passés que nous sommes retenus à Corcyre... Nous nous inquiétons terriblement de ta santé, sans nous étonner de ne recevoir aucune lettre de toi » (trad. J. Bayet, éd. Budé).

18. *a) Totos dies* scribo (Cic., *Att.*, 5, 11, 4) ; *b) Ego hic* cogito *commorari quoad me reficiam* (Cic., *Fam.*, 7, 26, 2).

19. *a) De Parthis* erat *silentium. Quod superest, di iuuent* (Cic., *Att.*, 5, 11, 4) ; *b) De Partho silentium* est, *sed tamen concisos equites nostros a barbis nuntiabant ii qui ueniebant...* (Cic., *Att.*, 5, 16, 4).

ce moment, de la situation en Cilicie, dont il craint qu'elle risque d'être précaire, d'où (n. 19 a) *silentium erat* ; un mois plus tard, il est arrivé à sa destination, et c'est sur la base de sa connaissance directe de la situation qu'il peut *confirmer un état de choses qui se prolonge*, (n. 19 b) *silentium est*, même si des événements tout récents, qu'il ne connaît que par des rapports, et encore non élucidés, inviteraient à la prudence, *nuntiabant ii qui ueniebant.*

2° les emplois d' « atténuation » de l'imparfait (« *imperfectum modestiae* »)[20]. Si je tiens à en parler ici, c'est parce qu'il me semble que l'on n'y fait pas assez attention en général, d'où certaines incompréhensions dans l'interprétation de ces textes. Le non-emploi du présent dans ces expressions résulte vraisemblablement d'une sorte de précaution oratoire : le locuteur n'ose pas affirmer pleinement la présence de l'événement désigné ; il ne le *pose* pas, il se borne à le *pro-poser*. Et l'imparfait fonctionne ici comme un « presque-présent » du côt du révolu, tout comme, symétriquement, le futur exprimait, dans (n. 3 b) et dans (n. 10), un « presque-présent » du côté du non-révolu.

4° le « présent de narration » ou « présent historique ».

Ce n'est pas ici, faute de place, que je pourrais reprendre dans le détail l'épais et délicat dossier du « présent historique », dont J. Perret disait, il y a plusieurs années —, et il ne semble pas que la situation ait beaucoup évolué depuis — que « l'étude des faits latins a été à peine engagée » (1969 : 129). Je devrai donc me contenter de trois ou quatre remarques sur certaines tendances que la recherche philologique laisse, tout de même, entrevoir ; je pense, en particulier, à cette remarquable étude de R. Heinze, dans les *Streitberg Festgabe* (1924) : *Zum Gebrauch des Praesens Historicum im Altlatein.*

Commençons par écarter, avec G. Serbat (1975 : 388), l'idée d'un « procédé stylistique » consistant à « dramatiser », ou à « survolter », par l'emploi du présent, l'expression d'un événement révolu. Mais de là à penser qu'au plan du temps le présent employé dans de telles conditions ne signifierait rien il y a un fossé que je ne me sens pas capable d'enjamber. Disons plutôt qu'en latin comme en français le locuteur est apte à voir comme « immédiatement lié à sa personne » — c'est-

20. *a*) ... *At simul atras / uentumst Esquilias, aliena negotia centum / per caput et circa saliunt latus :* « *Ante secundam / Roscius orabat sibi adesse ad Puteal cras.* » / « *De re communi scribae magna atque noua te* / orabant *hodie meminisses, Quinte, reuerti* » (Hor., *Sat.*, 2, 6, 32-35 : « Mais aussitôt arrivé aux funèbres Esquilies, voilà que les affaires d'autrui, par centaines, viennent m'assaillir, me traversant la tête, sautant à mes côtés : « Roscius *t'a prié* de l'assister demain avant la deuxième heure ». « Les scribes *t'ont prié*, Quintus, de penser à revenir aujourd'hui pour une affaire importante et nouvelle qui les intéresse tous » (trad. F. Villeneuve, mais *orabat* serait sans doute mieux traduit par « te fait prier, te prierait » ; *b*) *Hic tamen hanc mecum* poteras *requiescere noctem / fronde super uiridi : sunt nobis mitia poma...* (Virg., B., 1, 79-80 : *poteras* « tu pourrais bien ».

à-dire : *présent* — même des événements révolus, y compris des événements révolus qu'il n'a jamais vécus. Seulement, dans chaque état de langue, il le fera, ou ne le fera pas, selon l'idée qu'il s'est donnée de ce présent, et c'est cette idée qui, non pas, à vrai dire, lui permet, mais, plus précisément, l'*amène* à intégrer, ou non, à sa présence des événements qui n'existent plus.

Dans cette perspective, il y a, je crois, quelque chose à tirer de certaines propositions tendant à établir un rapport entre l'emploi du « présent historique » et l'*Aktionsart* (ou « aspect lexical »). Pour KOLLER (1951), par exemple, cet emploi concernerait principalement les verbes « inceptifs », qui, dans un récit, ne sauraient être employés au parfait sans renoncer à leur « aspect ». Dans le même ordre d'idées, A. RONCONI (1959) voudrait croire que le « présent historique » n'est possible, à l'origine, qu'avec des verbes d'aspect « instantané ». Ces propositions, c'est évident, ne donnent qu'une vue partielle de l'usage, et les exemples contraires ne manquent pas [21].

Je ne vois pas, en effet, ce qu'aurait d' « inceptif » ou « instantané » une notion verbale comme *tacere*, *silere*, etc. Mais on n'a pas le droit, à mon avis, de négliger les tendances que de telles hypothèses font apparaître. Mieux vaut poser le problème en termes d'affinités ou de résistances : un locuteur latin paraît d'autant plus porté à voir « présent » un événement révolu que celui-ci lui apparaît *se concentrer dans les limites d'un instant strictement déterminé*, appelant l'emploi d'une notion « instantanée » (A. RONCONI), ou marquer *l'instant premier d'une certaine situation*, appelant donc, en ce dernier cas, une notion d'aspect « inceptif » (KOLLER). Ce qui inviterait à penser que, même si la notion verbale finalement choisie n'est pas spécifiquement d'aspect « inceptif » ou « instantané », l'emploi du présent traduit une vision aussi ponctuelle que possible de ce que signifie cette notion : il la *réduit* à cet aspect, minimisant ce qui, en elle, serait extension temporelle, durée, continuité. Il me semble qu'une telle lecture ne disconvient pas aux exemples cités, par exemple (n. 21 a) *tacent* « ils adoptent le parti de garder le silence, ils font silence ».

Ainsi, si ces premières indications étaient confirmées par une observation plus étendue de l'usage — et je tiens qu'elles le seraient —, on aurait là un premier trait du fonctionnement du « présent historique » en latin : il parle toujours d'un événement révolu qui se présente comme *un instant singulier et provisoire d'instauration d'une situation et d'attente d'un dénouement*. Et l'on commencerait à comprendre pourquoi il est

21. *a*) « *Saluete* » *inquam.* « *Quo imus* », *inquam,* « *ad prandium?* » *Atque illi tacent.* / « *Quis ait : 'hoc'? Aut quis profitetur?* » *inquam. Quasi muti* silent (Plt., *Capt.*, 479-480). *b*) *Cum illo* aduenio, *solitudo ante ostium : iam id* gaudeo (Tér., *An.*, 363 : « me voilà déjà tout heureux ») ; *c*) *Obsedere alii telis angusta uiarum* / *oppositis* : stat *ferri acies*... (Virg., *En.*, 2, 332-334 : *stat* « voici qu'apparaît là, dressé, un front de fer... ».

exclu, apparemment, que l'on puisse avoir en latin de ces emplois du « présent historique » si banals en syntaxe romane, et servant à caractériser, dans un récit, une situation durable, un personnage [22].

D'autres traits notionnels paraissent, du reste, déterminer, par affinité ou par résistance, le fonctionnement du « présent historique ». Ainsi, R. HEINZE avait remarqué que si des « uerba dicendi » tels que *dico*, *nego*, *rogo*, *oro*, *narro*, etc. — tous des verbes signifiant *l'institution* d'un discours — apparaissent couramment au présent historique, *respondeo*, au contraire, se caractérise par une extrême résistance à cet emploi : c'est presque toujours *respondit* que l'on trouve dans le récit. La raison d'être d'une telle résistance n'avait du reste pas échappé à la perspicacité de l'illustre savant de Leipzig : « Question et réponse forment, au sein d'une action ou même d'une conversation, un tout fermé sur lui-même. » En d'autres termes : une réponse est, en principe, le moment *conclusif* d'une situation ; elle est ce par quoi cette situation se *résout*, c'est-à-dire apparaît définitivement révolue. Et cela est si vrai que dans l'unique exemple, d'après HEINZE, dans le *B. G.*, d'un *respondet* « présent historique », la réponse n'est justement pas encore la conclusion de l'état de choses relaté [23].

Faute de place, je glisse sur la remarque de R. HEINZE — du plus haut intérêt pourtant — concernant la résistance des énoncés négatifs au « présent historique » — (les seules exceptions se trouvent dans l'expression de la *non-survenance d'un événement attendu* [24], à rapprocher de (n. 12)) —, pour en venir à ce qui est le trait le plus remarquable du fonctionnement du « présent historique » en latin : *un énoncé au « présent historique » fait généralement partie d'une série d'énoncés ouverte et, très souvent, close par un parfait* [25] ; cf. aussi (n. 21 c).

La raison de ce trait du fonctionnement du « présent historique » est à chercher dans le signifié du présent latin. Tout devient clair, en effet, si l'on admet que celui-ci propose l'image d'un *temps limité, provisoirement arrêté* — autrement dit d'un *court espace de temps*, suspendu, comme le pont de Roddin, entre deux infinis de temps, le temps d'avant, dont il procède, et le temps d'après, sur lequel débouche ce présent-pont. Il en découle qu'appliqué au temps matériellement révolu, le présent latin ne peut y saisir qu'un moment d'*interruption* du cours

22. Madame Vauquer, née de Conflans, *est* une vieille femme qui, depuis quarante ans, *tient* à Paris une pension bourgeoise. Cette pension... *admet* également des hommes et des femmes, des jeunes gens et des vieillards », etc. (Balzac, *Le père Goriot*).

23. *Interim... ad eum legati* ueniunt, *quibus pacem atque amicitiam petentibus liberaliter* respondet (respondit) *obsidesque ad se adduci* iubet (Cés., *B. G.*, 4, 18, 3 : *-et* mss. de la classe B contre *-it* de la classe α).

24. Dico *unum ridiculum dictum de dictis melioribus.* / *Nemo* ridet (Plt., *Capt.*, 482-484).

25. *Ad eas res conficiendas biennium sibi satis esse* duxerunt ; *in tertium annum profectionem lege* confirmant. *Ad eas res conficiendas Orgetorix* deligitur. *Is sibi legationem ad ciuitates* suscepit (Cés., *B. G.*, 1, 3, 2-3).

des événements. Il est incapable d'appréhender des états de choses existant distinctement, durablement, comme dans ce passage de Michelet cité dans la note 26.

Quels sont, maintenant, les événements qui ont chance d'apparaître à un locuteur latin comme des moments d'interruption du cours des choses? R. HEINZE, encore lui, et grâce lui en soit rendue, nous met sur la voie. Pour lui, la source de l'emploi du « présent historique » est ce qu'il nomme la *Ich-Erzählung*, soit : « le récit de ce que le locuteur a vécu lui-même ». A l'appui de cette idée, il note, par exemple, que dans les prologues plautiniens le choix du temps dans les parties narratives paraît lié à l'identité du locuteur : prédominance du présent dans les prologues dits par un personnage impliqué dans l'action (par exemple Charinus, dans le *Mercator*), du parfait dans ceux qui sont confiés à un personnage extérieur à l'action. Tout ceci reste, naturellement, à préciser, et il n'est pas question de prendre cette suggestion à la lettre ; je me suis d'ailleurs employé à clarifier les choses dans le texte à paraître (cf. ci-dessus, p. 357, n. *). Mais l'essentiel, me semble-t-il, est là : c'est la projection de l'image du *moi* parlant sur la matière du récit qui est au cœur du problème. Si, par exemple, dans le *Bellum Ciuile* le « présent historique », comme cela a été signalé par G. SERBAT, est largement prédominant — alors qu'il est non moins sensiblement minoritaire dans le *Bellum Gallicum*, ou chez Tite-Live —, c'est, probablement que dans le premier cas le narrateur a affaire à des événements tout proches, dans l'espace et dans le temps, et, qui plus est, touchant à l'actualité romaine la plus proche, et *à sa propre personne*. De même, il faut signaler que dans le *Bellum Gallicum*, où le récit se fait le plus souvent au parfait (mais la distribution n'est pas du tout homogène), le premier exemple du « présent historique », celui déjà cité en (n. 25), relate, d'abord, une *initiative* qui déclenche les opérations (après une longue série de préparatifs), *confirmant*, puis *l'émergence d'une personnalité*, *Orgetorix deligitur*, soit d'un être qui, dans une circonstance donnée, se distingue, s'impose comme l'*homologue du moi*, dont il se voit déléguer les attributs de *centralité* et d'*initiative*.

UNE PROPRIÉTÉ SPÉCIFIQUE DU PRÉSENT LATIN

Il serait injuste, après avoir si longuement exposé ce que le présent latin n'est pas capable de faire, en matière d'expression d'événements

26. Du 4 au 12, le mal *va* son chemin, et nul médicament *n'agit*. Les deux dames *tiennent* le roi, portes closes. Les princes du sang, les grands seigneurs, *restent* dans l'antichambre, exclus et indignés (Michelet, *Histoire de France. Le XVIII^e siècle, III : La période pré-révolutionnaire*, Lausanne, Rencontre, p. 23).

révolus, de passer sous silence certaine aptitude spécifique par quoi il se distingue du présent français et, sans doute, roman. Que l'on pense à cet emploi dit parfois « présent résultatif », ou « présent de registre », d' « inscription » (« registrierende Praesens »), consistant à appliquer cette forme temporelle à un événement manifestement révolu, et qui paraît revêtir aux yeux du locuteur une signification toute particulière[27].

La possibilité de cette sorte d'emplois est inscrite dans le signifié du présent latin, tel qu'il m'apparaît. Il y a là, au vrai, l'illustration la plus nette qui soit de ce trait sémique d'*immobilité*, de *fixité*, qui s'attache à la notion de présent en pensée latine ; dans tous les cas, il s'agit d'un événement qui reste gravé, comme une expérience inoubliable, dans le souvenir du locuteur ; un événement qu'il refuse de déclarer dépassé. Dans ce sens, c'est « présent d'éternité » qu'il conviendrait, sans doute, de dire.

Enfin, et dans le même ordre d'idées, il faut rappeler un latinisme bien connu, qui me semble confirmer, de façon éclatante, la description du présent latin comme représentant un espace de temps immobile et indépassable. Il s'agit de l'emploi du présent, largement prédominant, même s'agissant d'un événement révolu, après la conjonction *dum*, comme dans l'exemple canonique cité dans la note 28.

La raison d'être d'un tel emploi, si surprenant à nos yeux, me paraît évidente maintenant : dire *dum*, c'est, en latin, déclarer instituée une *durée* (cf. le rapport étymologique avec *durus*, *durare*), autrement dit un espace de temps destiné à *contenir* l'événement constitutif de la prédication principale. Or un espace de temps contenant l'événement qui forme l'actualité prédicative de la phrase ne peut pas, sous peine de contradiction, être vu dépassé au moment où celle-ci se produit, c'est-à-dire celui de l'énonciation ; il est nécessairement contemporain de cet instant ; il est, forcément, « présent ». Et si l'espace ne m'était pas compté, il serait aisé de montrer que là où le présent n'est pas employé, le contexte indique clairement que le rapport aperçu entre les deux événements n'est pas un rapport d'inclusion, mais d'*exclusion*, d'*opposition*, etc.[29].

27. *a) L. Cornelius Scipio Barbatus / ... / Taurasia Cisauna Samnio, cepit /* subigit *omne Loucanam opsidesque* abdoucit (*C. I. L.*, I², 6, 7, cf. Ernout, *Recueil*, p. 12) ; *b) Ei mihi, qualis erat, quantum mutatus ab illo / Hectore qui* redit *exuuias indutus Achilli* (Virg., *En.*, 2, 274-275 : « cet Hector que *je vois encore* revenir... ») ; *c) Bina dabo argento perfecta atque aspera signis / pocula, deuicta genitor quae cepit Arisba, / et tripodas geminos, auri duo magna talenta, / cratera antiquom, quem* dat *Sidonia Dido* (Virg., *En.*, 9, 263-264).

28. *Dum haec in conloquio* geruntur, *Caesari* nuntiatum est (Cés., *B. G.*, 1, 46, 1).

29. *Dum haec* in Apulia gerebantur, *interim arx* Romae *Capitoliumque in ingenti periculo* fuit (T.-L. 5, 47, 1 : opposition de deux événements par les lieux où chacun d'eux se produit.)